

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

Par 7 Aventures il est entendu :

- Toutes activités eaux-vives et canyons, toutes activités montagne, séjours et programmes multi-activités, programmes entreprises, stages....organisées par **7 AVENTURES** et ses représentants et prestataires.
- La marque 7 AVENTURES/A7 est gérée par la SAS 7 AVENTURES »
7 Aventures est déclaré
- DDJS d'Annecy sous le N° de déclaration d'établissement : **07411ET0005**
- Responsabilité civile professionnelle sous le **N°55.885.787** auprès de ALLIANZ IARD

Tous les séjours et activités sont **OBLIGATOIREMENT** soumis aux conditions générales et particulières de vente.

Des conventions individualisées peuvent venir compléter ou modifier les CGV. Auquel cas ladite convention est signée en 3 exemplaire et connue des deux parties engagées.

1 INSCRIPTION ET RESERVATION ET REGLEMENT

1-1 Méthode de réservation

- Envoie de Devis, et retour de Convention accompagné du règlement d'acompte demandé.
- Règlement au moment de la réservation
- Commande par site de vente en ligne
- Échange de conventions et bon de commande engagé

Une réservation est dite confirmée à réception du règlement d'acompte. Aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement. Pour les réservations dites de dernières minutes, un règlement total sera nécessaire.

1-2 Mode de règlement : Chèque, CB (vente à distance, ou par internet), paiement en CB via un lien de paiement sécurisé par email, Chèques vacances, Espèces, Mandat administratif, Virement bancaire.

2 PRIX – REDUCTIONS - FACTURATION :

2-1 Prix

- Les prix sont clairement affichés en HT ou TTC et présentent les montants de TVA à 10%, 20% et taux spéciaux
- Les documents de prospection destinés aux clients individuels et groupes présentent le prix TTC. Seules les offres destinées aux professionnels sont affichées HT.
- Le prix de la réservation est présent sur les documents de prospection en votre possession, et répété dans le cas d'une inscription par téléphone. Lors d'une réservation suite à un DEVIS, le prix hors options et suppléments ajoutés sur place lors de votre séjour, sera facturé. Aucune réduction supplémentaire ou retrait du coût de prestations ne sera possible.

2-2 Réductions

- Aucune autre remise, réduction autre que celles proposées sur votre offre ne pourra être consentie.

- Le site internet géré par 7 AVENTURES propose des offres promotionnelles ponctuelles. Celles-ci s'appliquent aux réservations faites uniquement sous la référence de ces offres et sur les périodes annoncées.
- 7 AVENTURES est partenaire de certaines offres promotionnelles et/ou remises. Les remises, offres et promotions ne peuvent être cumulables. Les tickets remises, Bon de réduction sont applicables aux prestations unitaires à la carte et ne s'appliquent pas aux tarifs spéciaux « Groupes – Espace Professionnel – Agences ».

3 CONDITIONS PARTICULIÈRES D'INSCRIPTION :

Définition de la notion de groupe : tout regroupement d'au minimum 15 personnes.

Engagement solidarité : Dans le cadre d'un groupe, ou de l'inscription pour plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver les conditions générales ainsi que la documentation du séjour à tous les participants inscrits.

En cas de manquement aux CGV, de l'un ou plusieurs participants, la totalité des prestations est due par le contractant.

4 ANNULATION / MODIFICATION DE LA RÉSERVATION PAR LE CLIENT :

Les présentes conditions sont identiques pour une demande d'annulation ou de modification.

4-1 Activités et cocktails multi activité « à la carte »

A la réservation : 100% du montant total est dû à la réservation, aucune modification, rétractation n'est possible

4-2 Séjours Tout Compris / Journées multi-activités & programmes entreprises

A la réservation : 50 % du montant total est dû à la réservation et conservé en cas d'annulation

A j-15 : 100 % du montant total est dû à J-15 et conservé. Aucune modification, rétractation, n'est possible

5 DROIT DE RETRACATION :

Le droit de rétractation du consommateur selon les articles L121-21-8 du Code de la consommation ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet des prestations de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs, datées. Le contractant ne bénéficiera donc d'aucun droit de rétractation.

6 LA CESSION DU SEJOUR A UN TIERS :

Après demande du contractant et accord de 7 AVENTURES il sera possible de céder sa réservation à un tiers. Pour autant ledit Tiers devra répondre aux conditions d'inscriptions et aux prérequis annoncés sur la fiche technique du séjour. Lorsque vous cédez votre contrat de voyage, vous restez solidairement responsable vis-à-vis du vendeur, du paiement du solde du prix, mais aussi des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession

7 MODIFICATION du PROGRAMME :

7-1 Modification par l'organisateur : 7 AVENTURES se réserve le droit de modifier le

programme d'une prestation pour des raisons de sécurité, crues, sécheresse, catastrophes naturelles ou accidentelles (pollution), niveau technique, physique ou psychologique insuffisant des participants, sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Seul 7 AVENTURES est habilité à décider d'une éventuelle modification de programmes. Si notre organisation se trouve dans l'obligation d'annuler un séjour pour quelque motif que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune autre indemnité.

7-2 Modification par le client : Toute prestation modifiée, interrompue ou non consommée pour quelques raisons que ce soit ne pourra être remboursée.

8 RESPONSABILITÉS :

- Étant donné le caractère spécifique et aventureux de notre activité, chaque participant est conscient des risques qu'il peut courir. Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité de ces risques sur 7 AVENTURES. Ceci est valable également pour les ayants droits et tout membre de la famille.
- Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par les personnels encadrant les activités et séjours proposé par 7 AVENTURES. Lesquels ne pourront être tenus pour responsable des incidents, accidents ou dommages corporels ... qui résulteraient d'une initiative personnelle imprudente.
- 7 AVENTURES se dégage de toute responsabilité sur les biens personnels (perte, bris, vols ...) sur les sites d'activités, véhicules et centre 7 AVENTURES situé à 74200 La Vernaz.
- Chaque participant reconnaît savoir s'immerger et nager 25 m, et être en bonne santé et ne pas présenter de contre-indication à la pratique sportive OUTDOOR. Dans le cadre d'un groupe de plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver les conditions générales ainsi que la documentation de la prestation à tous les participants inscrits.
- Pour les mineurs participants aux activités et séjours 7 AVENTURES, sous la tutelle d'une organisation extérieure, celle-ci est juridiquement responsable des conditions de participation.
- Pour les mineurs inscrits avec leur parents / tuteurs, ceux-ci sont responsables.
- Un mineur seul ne pourra s'inscrire sans autorisation parentale ou d'un tuteur identifié

9 ASSURANCES :

9-1 Assurance souscrite par 7 AVENTURES pour ses clients
L'ensemble des activités 7 AVENTURES sont assurées en Responsabilité civile professionnelle